L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — 210 — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 2 JUILLET 1876. — [illegible] Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN 2 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Hoffman, Marks & Cie, [illegible] de la [illegible] des Magasins — marchandises sèches, lingerie, "notions," bonneterie, draps, casimirs, docskin, jean, tweeds, etc.

Le devoir du comité de paroisse.

Au moment où plus que jamais, l'union et la concorde sont nécessaires dans les rangs du parti conservateur, pour livrer une dernière et décisive bataille au radicalisme en Louisiane, la démocratie de la Nouvelle-Orléans vient de donner le déplorable spectacle d'une division presque générale dans les rangs.

Il est profondément à regretter que la dernière législature n'ait pas réformé le système des emplois à gros émoluments qui excitent de si ardentes convoitises et qu'elle n'ait pas aboli les places d'administrateurs municipaux pour revenir à l'ancienne organisation de conseillers non salariés.

Il est trop évident, en effet, qu'il s'est formé un ring entre quelques aspirants à certains emplois pour contrôler les élections de wards au moyen de politiciens subalternes.

C'est surtout dans les wards où des citoyens désintéressés et indépendants ont voulu participer à la réorganisation des clubs centraux, que la scission s'est la plus accentuée. Les politiciens craignant d'être battus ont eu recours à tous les procédés qui ont, depuis quelques années, trop souvent changé le résultat des élections: des enregistrements frauduleux et des votes répétés.

Les bons citoyens ne voulant pas lutter avec les mêmes armes et désirant éviter des conflits au scrutin, se sont, dans plusieurs wards, décidés à tenir des élections séparées. Mais alors, leurs adversaires livrés à eux-mêmes ne se sont pas fait faute d'enfler leur nombre par des votes frauduleux. Cela n'est que trop clair en présence des résultats que nous avons sous les yeux.

Dans quelques wards ce sont les politiciens de profession qui se voyant les moins forts ont fait scission et ont tenu des élections séparées.

Il est difficile, à moins d'être au courant de ce qui s'est passé dans chaque ward de s'y reconnaître; et nous n'essaierons pas de passer un jugement nous-même sur les prétentions respectives des factions rivales, nos renseignements n'étant précis que pour un ou deux wards.

Mais il est certain que ces doubles élections, tenues dans une majorité des wards, vont donner lieu à autant de contestations. La question est de savoir qui sera juge du différend. Selon nous, ce doit être l'ancien comité de paroisse. Il y est autorisé par les précédents et par la force même des choses, car le nouveau comité ne peut connaître de sa propre composition, alors qu'une majorité des sièges va être en litige.

Maintenant, quelles règles suivra le comité de paroisse pour prononcer sur la validité des élections. Il n'y a pas ici de règle absolue pour le guider. Ce qu'il importe, par-dessus tout de rechercher, c'est où se trouve la véritable expression de la majorité des électeurs résidents *bona fide* de chaque ward.

Là où il n'y a pas de fraude alléguée, ce qu'on a appelé la légalité, c'est-à-dire l'observation des instructions données par le comité de paroisse, peut constituer un titre; mais ce n'est pas un titre absolu; car à nos yeux, la question doit être jugée au double point de vue de l'équité et de la vraie représentation du parti.

Quand la fraude est alléguée, il est, selon nous, du devoir du comité de paroisse de faire une enquête et, si les faits de fraude sont suffisamment établis, de rejeter absolument les prétentions de la fraction du parti qui a eu recours à de pareils moyens.

Si les décisions du comité de paroisse doivent amener une rupture dans le parti démocrate, il vaut mieux, en effet, que ce soit les cliques de chercheurs de places qui ont eu recours à la fraude, qui se séparent du parti, plutôt que la masse des électeurs indépendants qui n'ont en vue que l'intérêt général et le choix de candidats capables et honnêtes.

Il faut que le comité de paroisse soit à la hauteur de sa mission dans de pareilles circonstances et qu'il agisse de façon à sauver l'organisation du parti.

Nous pouvons affirmer que, dans plusieurs wards, les bons citoyens n'entendent nullement se soumettre au joug d'une minorité turbulente et qu'ils ne se laisseront pas imposer de candidats inacceptables.

Le précédent de 1872 est là pour montrer ce que pourrait faire une organisation séparée des électeurs indépendants. La fusion n'a été que partielle pour les places municipales et nous rappellerons que les candidats de la réforme, le général Beauregard, les juges Bonner et Monroe et autres qui étaient portés contre des candidats dits démocrates et des candidats républicains, l'ont emporté sur les deux autres partis et n'ont été privés de leurs droits que par les décisions du bureau des retours.

Il est à souhaiter qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir recours à une organisation séparée et distincte pour arriver à l'élection de candidats acceptables à la partie éclairée et honnête de la population; mais, s'il n'y a pas d'autre alternative pour éviter de tomber d'un régime de fraude et de corruption radical dans un régime de fraude et de corruption soi-disant démocrate, nous n'hésiterons pas à recommander à tous les bons citoyens de s'entendre à cet effet.

La Nouvelle-Orléans unie peut donner vingt mille voix de majorité aux candidats démocrates pour les élections présidentielles et pour les élections d'Etat. Une scission sur les places locales n'affectera pas beaucoup cette majorité. Mais nous sommes convaincu que s'il y a scission, les démocrates qui veulent la réforme et l'honnêteté dans le gouvernement, la législature, le pouvoir judiciaire et l'administration municipale, l'emporteront de beaucoup sur ceux qui n'aspirent qu'à se partager les places et à en tirer le plus de profit possible.

L'élection de novembre doit être le point de départ d'une ère nouvelle, et il faut profiter du zèle et de l'intérêt qu'elle excite dans la population, pour purger le parti démocrate conservateur de tous les procédés, de toutes les manœuvres qui rappellent les plus mauvais jours du régime détesté que tout patriote, tout homme qui se préoccupe de l'avenir de l'Etat, tout citoyen qui désire le retour de la prospérité doivent avoir à cœur de détruire sans qu'il en reste de racines.

Une fois encore — Une fois encore
Troisième — Troisième
Grand — Grand
Tirage D'or 29 juillet
$502,500. En or — $502,500. En or
Une chance—Une chance
Sur six—Sur six
Pour gagner — Pour gagner
UNE FORTUNE — UNE FORTUNE

LE PROGRAMME ET LES CANDIDATS DU PARTI DÉMOCRATE.—Nos lecteurs trouveront à la quatrième page de l'*Abeille* la traduction révisée du programme de la Convention démocrate, et des articles biographiques sur les candidats Samuel J. Tilden et Thos. A. Hendricks. (Le premier de ces articles est reproduit de notre édition d'hier.)

COMPTES RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Nous avons reçu le premier numéro de la publication entreprise par l'Athénée louisianais des comptes-rendus de ses séances. Tous ceux qui ont lu les intéressantes analyses des séances publiées dans l'*Abeille* et rédigées par notre confrère et ami, le docteur Alfred Mercier, secrétaire de l'Athénée, seront certainement désireux de lire les comptes-rendus un peu plus détaillés que contiendra la nouvelle publication. Les comptes-rendus de l'Athénée paraissent par livraison tous les deux mois.

LE "PATRIOTE."—Nous avons reçu le premier numéro d'un journal hebdomadaire qui s'imprime sous ce titre à l'imprimerie P. Marchand, rue de Chartres No 78. Le rédacteur en chef est M. Furnand Armand. Notre jeune confrère s'est fait déjà suffisamment connaître des lecteurs de l'*Abeille* pour que nous n'ayons pas besoin de le recommander. Sous une forme littéraire et fantaisiste, le *Patriote* saura, nous en sommes convaincu, justifier son nom et se faire sa place dans la presse franco-louisianaise, au milieu de laquelle nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Le *Patriote* paraîtra tous les dimanches.

LOUISIANA LAW JOURNAL.—Nous avons reçu le numéro de mai de cette intéressante publication de droit et de jurisprudence. Il contient une grande variété de matières et d'arrêts.

SOUSCRIPTION POUR LES BLESSÉS ET LES VICTIMES DE LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE.—Aujourd'hui que la guerre civile est terminée en Espagne, il ne s'agit plus que de panser les plaies qu'elle a faites et de secourir les nombreuses infortunes qu'elle a laissées. Une souscription au profit des blessés et des familles des victimes a été ouverte au consulat d'Espagne. Nous avons publié à ce sujet un touchant appel du señor S. de la Barrera, consul d'Espagne, et nous espérons qu'il trouvera de l'écho non seulement dans le cœur de tous les Espagnols mais encore chez tous les amis de l'humanité.

☞ Où va tout le monde pour avoir des marchandises nouvelles, chez Danziger.

ECOLE ALLEMANDE-AMÉRICAINE, 58 rue Bourgogne.

Un français, désirant encourager l'étude de sa langue dans l'école Allemande-Américaine, a offert au prof. H. Loiseau des récompenses destinées à ses meilleurs élèves.

Les Directeurs, après avoir constaté le résultat de l'examen public du 29 juin et consulté le tableau des bonnes notes obtenues par les élèves durant l'année scolaire ont décerné ces prix aux élèves dont les noms suivent:

1er Cours.

Prix d'Orthographe, M. B. Rouen.
" de Récitation, M. H. Grenier.
" spécial de travail, de conduite et d'assiduité, S. Delaup.

Mentions honorables:
MM. G. Bauer, M. Lippman, H. Pehrman.

2me Cours.

Prix, M. A. Bauer, Jr.

Mentions honorables:
MM. J. Wenkelling, A. Renaud.

Les Directeurs:
J. Kruttschnitt, Consul d'Allemagne, — W. Bohne, Administr.
H. Marquart, — J. A. Schalck,
Jra. Branduer, — S. Droste,
Théod. Lilienthal, — God. Müller,
Richard Frotscher, — M. Vonderbank.
G. Hassinger. — A. Zimmermann.

WORKINGMEN'S BANK — (Banque des Travailleurs).—On trouvera autre part dans ce journal deux annonces de la Banque des Travailleurs, dont l'une est relative au paiement de l'intérêt semi-annuel régulier sur les dépôts du département des épargnes, lequel paiement aura lieu au local de la banque, 94 rue du Canal, à partir de demain lundi, 3 juillet, et dont l'autre concerne le paiement d'un dividende semi-annuel de *Quatre* pour cent qui a été déclaré payable aux actionnaires à dater de lundi, 3 du courant.

La banque annonce en même temps que le livre des transferts restera ouvert, mais que les transferts seront sans dividende. Il n'y a rien de plus clair que tout cela et nous voyons avec grand plaisir que, sous la direction actuelle, la Banque des Travailleurs réalise tout ce que nous n'avons jamais cessé de dire à son sujet et qu'elle répond à nos plus favorables impressions bien que la situation générale des affaires commerciales et industrielles y prête fort peu.

AUTRE REMÈDE CONTRE LE CORYZA.—Se frictionner le haut de la tête deux ou trois fois par jour avec une petite éponge imbibée de la valeur d'une cuillerée à café d'eau de lavande.

DIVIDENDE.—La compagnie du chemin de fer Nile-Orléans et Carrollton, vient de déclarer un dividende de deux et demi pour cent, sur les profits des derniers trois mois.

Entrez dans le cercle
Entrez dans le cercle
Des favoris de la Fortune
Des favoris de la Fortune
En achetant des billets
En achetant des billets
Dans le tirage d'or
Dans le tirage d'or
Opéra, 29 juillet
Opéra, 29 juillet

☞ Où va tout le monde pour avoir des articles à bon marché? chez Danziger.

SOIERIE D'ÉTÉ.—Une annonce de la maison B. & W. Croner, 147 rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, publiée aujourd'hui, dans l'*Abeille*, ne saurait échapper à l'attention des dames en quête d'emplettes exceptionnelles. Cette annonce a trait à une vente spéciale de soieries d'été fort élégantes. Outre cette marchandise très recherchée par les dames, la maison Croner possède un vaste assortiment de linons écrus, de toutes sortes de marchandises sèches et surtout un choix élégant de nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, lesquelles se vendent à des prix extrêmement modiques.

MAISON A. BONNET ET CIE.—M. Bonnet devant partir prochainement pour l'Europe, prie les personnes qui lui doivent quelques comptes de les solder le plus vite qu'il leur sera possible, comme celles qui ont des réclamations contre lui de les faire valoir avant le 8 juillet. M. Bonnet profite de cette circonstance pour recommander à ses clients les deux jeunes gens, ses associés, à qui il confie la gestion de la maison. Ces jeunes gens, [illegible] sont d'habiles ouvriers et se chargeront de toutes les réparations et de toutes les commandes qu'on voudra bien leur confier.

Voici le moment. Si vous avez besoin de chaussures [illegible] de l'occasion que vous offre le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

☞ Vous aurez des corsets pour 35 cents chez Danziger.

—M. L. Byrne & Co., 163 rue du Canal, annoncent au public qu'ils ont marqué toutes leurs marchandises d'été au-dessous des prix coûtants. Une attention spéciale doit être portée sur les prix [illegible] bas de leurs vêtements.

A nos lecteurs.

Nos ateliers seront fermés mardi 4 juillet et l'*Abeille* ne paraîtra pas mercredi matin. Nous prions les annonceurs d'en prendre note.

GRANDE FÊTE DE POMPIERS.—La compagnie de pompiers de St-Bernard No 1 et la compagnie des Hook and Ladder No 2, donneront dimanche 9 juillet et le dimanche suivant [illegible], une grande fête aux Fair Grounds. A en juger par le programme, que nous publions dans une autre colonne de ce journal, l'affaire ne peut manquer d'être splendide. On y verra des courses de ponies, de mulets, de [illegible], de wagons de boucher, des courses à pied, des courses d'échelles, un concours de jets d'eau. Il y aura, en outre, un grand jeu de Base ball et un grand bal sur la plateforme et dans le balcon principal. Il ne manquera donc rien de ce qui peut rendre la fête attrayante et, sans aucun doute, il y aura foule. Les prix, qui sont remarquables, séduiront beaucoup de gens. Pour les billets d'entrée et la location des stalles et buvettes, voyez l'annonce.

TALMOUSES PARISIENNES.—M. J. Dubos, qui vient d'établir une pâtisserie au coin des rues Bienville et [illegible], annonce à ses amis et au public en général que son établissement est de premier ordre et que les consommateurs y trouveront en tout temps un choix complet de gâteaux excellents et de liqueurs fines. M. Dubos tient en même temps une pâtisserie de famille à des prix on ne peut plus modérés. Nous pouvons attester la supériorité de l'établissement de M. Dubos, ayant été à même d'apprécier la bonté de ses pâtisseries et la qualité de ses liqueurs et de ses vins. Nous le prions de recevoir nos remerciements pour les très brillants spécimens qu'il nous a adressés.

TRAIN DE PLAISIR POUR OCEAN SPRING.—Le chemin de fer de N. Orleans et Mobile annonce un train de plaisir le 4 juillet pour aller à Ocean Springs et en revenir au prix d'une piastre. Le billet sera bon pour le 4 et le 5 juillet.

LA ROUTE DE PAN HANDLE ET PENNSYLVANIE.

Des centaines de Louisianais qui ne se sont presque jamais absentés, mais qui ne veulent pas laisser passer le Centenaire sans aller à la grande Exposition de Philadelphie, désireront naturellement voir les plus belles régions des Etats-Unis, des régions différant essentiellement de la Louisiane. Nous citerons entre autres cette partie de l'Ohio, de la Pennsylvanie et du New Jersey où sont établies les plus riches fermes de ces trois Etats; les terrains miniers de l'Ohio et de la Pennsylvanie; la chaîne majestueuse des monts Alleghany qui s'étend de l'extrême sud à l'extrême nord; les belles rivières qui y prennent leur source et en sillonnent les deux versants; les torrents, les cascades, les bosquets, les cimes neigeuses; le tout formant un incomparable panorama, devant lequel on reste frappé d'admiration! De Pittsburg à Philadelphie, le spectacle saisissant qui se déroule aux regards surpris et enchantés, varie sans cesse.

On contemple toutes ces merveilles de la nature en prenant, pour se rendre au nord, la route de Pan Handle et Pennsylvanie où les voyageurs ne sont soumis qu'à un seul changement de wagon, et cela à Philadelphie. Et vraiment ce changement n'en est pas un en réalité, puisque de toute façon on doit s'arrêter à Philadelphie pour déjeuner, et que c'est pendant le déjeuner qu'un train est substitué à un autre. En partant d'ici le soir on arrive à Philadelphie et à New York en moins de 68 heures; on est à Philadelphie à 7 heures 35 minutes du matin et à New York à 10 heures 35 minutes du matin.

On obtiendra les renseignements les plus minutieux et les plus complets en s'adressant au colonel W. M. Wallington, agent général pour le Sud, au coin des rues Camp et Commune.

☞ N'oubliez pas de voir les nouveaux éventails chez Danziger.

—M. L. Byrne & Co., 163 rue du Canal, annoncent au public qu'ils ont marqué toutes leurs marchandises d'été au-dessous des prix coûtants. Une attention spéciale doit être portée sur les prix excessivement bas de leurs vêtements.

LA ROUTE DE LOUISVILLE.

On se demande depuis trois mois: Qui va au Centenaire? Quelle est la meilleure route pour s'y rendre? Il est facile de répondre à cette dernière question. La ligne de Louisville est la route naturelle du Centenaire, celle qui conduit directement à la grande Exposition Universelle. La ligne de Louisville se raccorde à Cincinnati avec des trains qui une fois partis ne s'arrêtent plus qu'à Fairmount Park, à Philadelphie.

Le Louisville and Great Southern Railway offre maints avantages que ne possèdent pas d'autres lignes; la voie, formée de rails en acier, est en parfait état; on y roule sans secousses, et la poussière n'incommode pas les voyageurs. Les wagons, vastes et aérés, sont des plus confortables. Les buffets, le long de la route, sont garnis d'excellents mets; on y mange aussi bien que dans les meilleurs hôtels des grandes villes. Nous ajouterons que la célèbre *Mammoth Cave* touche à la voie et qu'on peut s'y arrêter pour admirer cette merveille de la nature.

Le capitaine Joseph H. Smith, agent général pour le Sud, renseignera complètement, au bureau du chemin de fer, coin Camp et Commune, tous ceux qui auront besoin d'informations précises.

AU PRIX COÛTANT ET AU-DESSOUS.—Nous appelons l'attention de nos lectrices sur l'annonce de [illegible] du Boulevard de la rue du Canal No 168. A partir de demain cette maison offrira au prix coûtant et au-dessous du prix coûtant pour cent mille piastres de marchandises de saison.

MOULIN A LOUER OU A VENDRE.—On verra par un avis inséré dans nos colonnes que le moulin "Louisiana" à farine, à maïs et à riz, situé rue Tchoupitoulas No 268 et 270, est à vendre ou à louer. L'établissement a une double machine de la force de 60 chevaux, en bon état, et peut être utilisé pour toute branche d'affaires. Voir l'avis.

Le meilleur billet
Le meilleur billet
Le meilleur billet
Le meilleur billet
Le meilleur billet
UN BILLET DANS LE TIRAGE D'OR L. S. L. C.
$100,000 Or 29 juillet
Assurez-vous la fortune
Assurez-vous la fortune
Assurez-vous la fortune
Assurez-vous la fortune
Assurez-vous la fortune

CHAUSSURES A BON MARCHÉ.—Le Magasin Rouge situé à l'angle des rues Royale et Dumaine et tenu par M. E. Lion, possède un des plus vastes assortiments de chaussures pour hommes, dames et enfants qui se puissent trouver en ville. Nous engageons les personnes en quête d'emplettes de ce genre à visiter ce magasin avant de faire leurs achats ailleurs.

☞ Une chose [illegible] la grande réduction de prix [illegible] coin des rues Royale et Dumaine.

☞ [illegible] chez Danziger.

—M. L. Byrne & Co. [illegible]

—M. L. Byrne & Co., 163 rue du Canal, annoncent au public qu'ils ont marqué toutes leurs marchandises d'été au-dessous des prix coûtants. [illegible] bas de leurs vêtements.

Décédée hier, [illegible] Madame MARY D'HEBERT, [illegible] native de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Décédé hier matin [illegible] ANTOINE PERRAUD, native de Paris, France. [illegible]

Mariages et Décès enregistrés dans les bureaux de la Ville, depuis la semaine.

MARIAGES.

W. J. Thornhill à Mlle M. A. Dunmore.
James C. Walker à Mlle Caroline L. Fabre.
John M. Haisker à Mlle Olivia [illegible]
[illegible]
E. M. Hogan à Mlle Carrie Mabee.

DÉCÈS.

[illegible]

Tapis, Nattes, Rideaux, &c. EN GROS ET EN DÉTAIL AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. [illegible] A. BROUSSEAU & SON.

WORKINGMEN'S BANK (Banque des Travailleurs). L'INTÉRÊT semi-annuel régulier sur les dépôts [illegible] J. B. MONDIDET[?], Caissier.

Avis spécial. [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Immense Réduction. MARCHANDISES SÈCHES. DANZIGER. [illegible] Corsets! [illegible] DANZIGER.

M. L. BYRNE & Co., 163 Rue du Canal, [illegible] QU'ILS ONT MARQUÉ Toutes leurs Marchandises d'été Au-dessous du prix coûtant [illegible] Leurs Vêtements.

LE 4 JUILLET! Grande excursion, [illegible] Ocean Springs [illegible]

Etat de situation [illegible] DU STATE NATIONAL BANK DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, JUIN [illegible] RESSOURCES. [illegible]

CHAMPAGNE! [illegible]

$300,000 DE MARCHANDISES SÈCHES [illegible] PEPIN & BROUSSARD, 180 rue du Canal 180. [illegible] SOIERIES D'ÉTÉ TRÈS ÉLÉGANTES. [illegible] NATTES. [illegible] B. & W. CRONER. [illegible] Avis. [illegible] Dissolution de Société. [illegible]

CLÔTURE [illegible] 100,000 PALETOTS, 107 et 109 Vieille-Levée. [illegible] RENOUVELEZ VOTRE GARDE-ROBE [illegible] B. T. WALSHE. [illegible] R. T. WALSHE. [illegible] ELKIN & Co. [illegible] GRANDE BAISSE [illegible] CHAUSSURES, AU MAGASIN ROUGE, E. LION. [illegible] MARKS, BROS & CO. [illegible]

BIJOUTERIE. GRANDS AVANTAGES. [illegible] UNE GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. [illegible] A. M. HILL, Au No 36 de la rue St-Charles, coin Commercial Place.

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE. Importateur de Médicaments [illegible] 84 rue de Chartres [illegible]

P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital. [illegible] Manufacture de Tabac à fumer [illegible] Grand assortiment de pipes [illegible]

J. MANDIN & CIE., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 67 rue Decatur [illegible] Nouvelle-Orléans. GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT [illegible]

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL. SEIGNOURET FRÈRES, F.S, BORDEAUX. [illegible] BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 42 Decatur. [illegible]

A. W. MOFFETT, Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons. [illegible]

LHOTE & CO., CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES. [illegible]

H. CLOSTERMANN & BAYLE, IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES. [illegible]

CHAS. E. KELLS ET M. VIET. [illegible] Tirage de Loterie de l'Etat de Louisiane. [illegible]

Avis Important. A. BONNET. [illegible]

H. A. PEYROUX, NOTAIRE PUBLIC. [illegible]

E. O. THORN. [illegible] A Louer. [illegible] Machines à Coudre [illegible] Campagne à louer. [illegible] A louer. [illegible]

482471